



CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION

Le Directeur Général

DECISION N°071-11-2014 portant nomination du Responsable Communication et Relations extérieures du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG)

Le Directeur Général du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG),

- Vu** les Statuts du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG), notamment en leurs articles 5, 6 et 8,
- Vu** la Décision n° 057-11-2014 du 17 novembre 2014 portant organisation du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG),
- Vu** la Décision n°012 du 15 mars 2013 du Président du Conseil d'Administration portant nomination du Directeur Général du CESAG,

D E C I D E

Article premier

Madame Diarra **THIAM** est nommée Responsable Communication et Relations extérieures.

Article 2

La présente Décision, qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera publiée partout où besoin sera.

Dakar, le **17 NOV 2014**

Prof. Boubacar BAIDARI